

Hergla

(Horrea Caelia)

M. Bonifay et P. Trousset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1721>

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 3440-3445

ISBN : 2-7449-0127-X

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

M. Bonifay et P. Trousset, « Hergla », in Gabriel Camps (dir.), *22 | Hadrumetum – Hidjaba*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 22), 2000 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1721>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

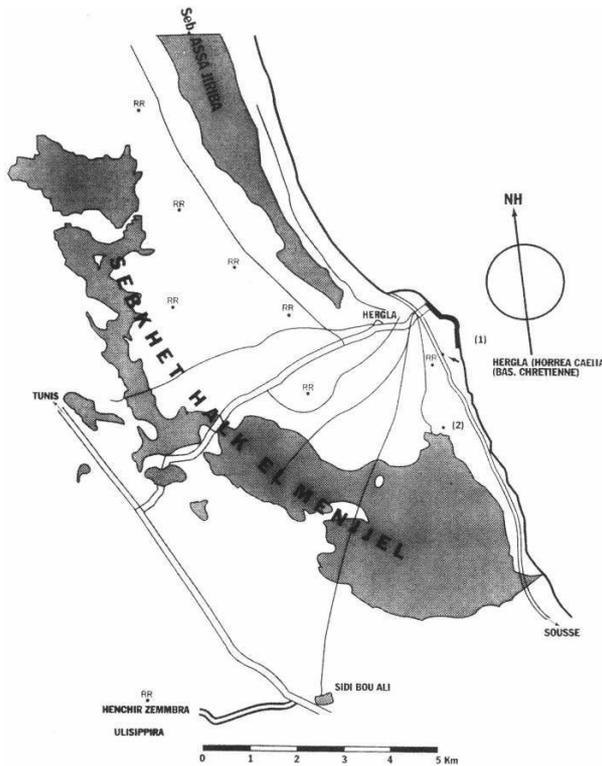
Hergla

(Horrea Caelia)

M. Bonifay et P. Trouset

- Hergla est aujourd'hui une bourgade située sur une légère éminence rocheuse qui domine la côte à lagune du golfe d'Hammamet, à peu de distance au nord de l'agglomération de Sousse, au sud de la région de l'Enfida* qui correspond à la partie septentrionale du Byzacium* antique. Le littoral dessine à la hauteur de Hergla une sorte de promontoire peu saillant, à falaises taillées dans les dépôts marins du Tyrrhénien dont une coupe, devenue classique, est visible au droit du cimetière marin (Paskoff et Sanlaville, 1983, p. 73-75). Cette avancée de la côte est-elle même en partie isolée de l'arrière-pays par un vaste système laguno-endoréique constitué au nord par la Sebkhât Assa Jeriba, au sud par la Sebkhât Halk el Mejjel, laquelle était autrefois en communication régulière avec la mer.

Situation de Hergla dans son environnement géographique, (d'après T. Ghali, 1998, p. 14).



- 2 Le nom arabe actuel de l'agglomération est une dérivation contractée du toponyme antique des *Horrea Caelia*, mentionnés notamment dans l'Itinéraire Antonin (56, 5) – à 18 milles d'*Adrumetum* – et sur la Table de Peutinger (*Ad Horrea*) où ils sont figurés par la vignette conventionnelle d'un grand bâtiment dans lequel on s'accorde à reconnaître les fameux entrepôts ayant donné leur nom à la ville. L'agglomération antique dont on ne perçoit que très mal le plan à travers les vestiges mis au jour, semble présenter un urbanisme en ordre lâche ; son statut juridique n'est pas connu. Plutôt qu'à une cité véritable, on peut penser – pour le Haut-Empire – à quelque *vicus* ou autre agglomération secondaire à vocation économique dans la dépendance d'Hadrumète et inclus de ce fait dans le maillage de la centuriation du Byzacium, dont les traces sont bien visibles sur les clichés aériens, en bordure de la Sebkhath Jeriba (Mrabet, 1999, p. 86).
- 3 Parmi les vestiges antiques encore visibles en front de mer où ils sont en partie dégagés ou menacés de destruction par l'érosion marine et par le retrait de la ligne de côte qui en résulte, l'attention avait d'abord été attirée à la fin du XIX^e siècle par des constructions voûtées qui se suivaient le long du rivage au nord de la ville sur plus de 250 m de distance ; elles avaient été reconnues par Ch. Tissot déjà, pour devant être les *horrea* en question qui avaient donné leur nom au site et avaient été interprétées archéologiquement comme des magasins "formant l'étage inférieur de maisons antiques" (cf. la notice de l'A.A. T., n° 126). Ce sont en réalité des citernes reconnaissables par leur revêtement étanche et dont l'éventrement par la mer est plus ou moins avancé. L'une d'entre elles, située sur l'estran, montre un radier à 15-20 cm au dessous du niveau des hautes mers actuelles. Il apparaît que de nombreuses constructions antiques ont déjà disparu. Au dessous des traces d'habitat, des conduites d'égouts, sectionnées par la falaise en recul, sont à environ 2 m au-dessus de l'estran, soulignant le retrait du littoral par rapport à un rivage ancien au niveau duquel elles devaient aboutir. Au dessus des

citernes, on note bien, par endroit la présence d'un sol qui correspond à ce qui avait été décrit comme le plan d'occupation de maisons. Mais on note aussi la présence de fragments de tuileau dans les décombres, alors que l'enduit des citernes en est dépourvu. En deux points, cette plate-forme semble bien correspondre à des fonds de cuves en béton de tuileau, ce qui suggère que cet alignement de citernes pourrait avoir fait partie d'une usine ou d'un groupe d'usines de salaisons : dans ce cas comme on peut l'observer sur d'autres sites littoraux, seule la partie basse, constituée de citernes, de ces usines, aurait été conservée.

- 4 Un autre ensemble de vestiges qui a fait l'objet de dégagements à partir des années soixante et de recherches plus récentes, s'observe en limite sud de la ville : il s'agit d'abord d'un quartier d'habitations d'époque romaine situé en bordure de mer et classé par l'Institut National du Patrimoine de Tunis comme site archéologique ; à proximité et au sud de celui-ci avait été dégagé un grand bâtiment quadrangulaire, formé de deux ailes divisées chacune en une série de compartiments réguliers de 3 m de largeur, dont l'interprétation comme *horrea* ne fait, elle, aucun doute. En cet endroit, le substrat naturel est constitué de sédiments sablo-argileux et de bancs de grès coquilliers dunaires qui forment en bord de mer une petite falaise de 2 m de hauteur, attaquée par les vagues et dont l'effondrement menace directement le site. Déjà, l'angle nord-est de cet ensemble, a été en partie érodé et basculé sur l'estran. Ces magasins s'ouvraient sur une cour de 30 x 60 m, bordée sur son aile nord par un portique. L'entrée se faisait au Sud-Ouest par un grand passage charretier. Une pièce pavée de mosaïques et où a été découverte une tête de Déméter en marbre peut faire penser à un petit oratoire. Une citerne, aménagée sous le sol de la cour recevait les eaux de pluie en provenance des couvertures.

Hergla nord : citernes en bord de mer, (photo P. Troussel).



Hergla sud : les *Horrea*, (photo P. Troussel).



Baptistère de Hergla (CCJ, fonds P.-A. Février).



Mosaïque de la basilique de Hergla : l'Arbre au Serpent (salle est) (CCJ, fonds P- A. Février).



- 5 Selon les recherches récentes effectuées en 1998 par M. Pasqualini et J. Piton (après un relevé d'architecture par G. Hallier), le bâtiment ne paraît pas d'un seul jet : une observation détaillée des vestiges fait apparaître une grande disparité dans les modes de construction, même si l'*opus africanum* reste la règle générale. La cour se referme à l'Est sur un ensemble de pièces de caractère moins industriel et peut-être dotées d'un étage à en juger par la présence d'un escalier ; celles-ci pourraient être postérieures. Un sondage réalisé à l'extérieur des *horrea* montre que des constructions, peut-être d'autres entrepôts, font suite aux précédentes au Sud, en direction d'une dépression naturelle.
- 6 L'intérêt de cette installation, dont la vocation n'est peut être pas seulement céréalière, mais aussi oléicole ou halieutique, tient aussi au petit nombre de comparaisons avec d'autres ensembles de même caractère : un site d'embouchure sur la côte d'Istrie, *Nauportus* (Vrhnica) et les entrepôts sévériens du port de *Lepcis Magna*. Il est fort vraisemblable que de tels entrepôts faisant aussi office de marché, devaient être pourvus d'installations portuaires qui restent à découvrir.
- 7 Une attention particulière doit être accordée à un monument de culte chrétien sis au sud de la presqu'île de Hergla où il se trouve à 1 km des entrepôts. Découvert et mis au jour à la fin des années soixante, il a fait l'objet d'une campagne de fouilles et de relevés en 1980 : il s'agit d'une basilique à trois nefs et cinq travées, avec des constructions attenantes sur les côtés sud et est. Cette basilique était dotée d'un baptistère implanté, à l'Ouest, derrière le chevet ; la cuve baptismale polylobée, à gradins concentriques, s'inscrivait dans un massif de maçonnerie presque carré. Ce centre religieux témoignerait de l'existence d'une paroisse rurale attachée à l'évêché des *Horrea Caelia* : des *episcopi Horrea caeliensis* ou *Horreensis* sont, en effet, mentionnés dans les actes des Conciles de 411, 419 et 525 (Mandouze, p. 131, 558, 588, 1266).
- 8 Quant aux mosaïques de pavement qui décoraient respectivement les collatéraux gauche et droit ainsi que la partie est – peut-être une entrée – de la basilique (salle J), elles ont

fait l'objet d'une analyse comparative par T. Ghalia (1998). Elles témoigneraient du regain d'activité des ateliers locaux et itinérants survenu au début de l'époque byzantine. Du point de vue iconographique, les thèmes traités (scènes de pêche, cerfs...) seraient tributaires du décor des demeures privées, mais enrichis par les allégories propres à la catéchèse baptismale.

BIBLIOGRAPHIE

GHALIA T., *Au pays de l'Enfida*, Tunis, 1994.

GHALIA T., *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie*, Tunis, INP, 1998, 299 p.

MANDOUZE A., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, Paris, CNRS, 1982.

MRABET A. et BOUJARRA A., "Archéologie et géomorphologie : contribution à l'étude des paysages du Sahel nord depuis l'antiquité", *Du Byzacium au Sahel, Itinéraire historique d'une région tunisienne*, Sousse, 1998, l'Or du Temps, Université du Centre, p. 83-96.

PASKOFF R. et SANLAVILLE P., *Les côtes de la Tunisie. Variations du niveau marin depuis le Tyrrhénien*, Lyon, Maison de l'Orient, 1983, p. 71-79.

TISSOT CH., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II, Paris, 1888, p. 145.

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Tunisie